

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=76



Mouvement inter : résultats reportés... Une première !

- Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 1er mars 2022

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Depuis 3 ans que les commissions paritaires ne se réunissent plus, les dysfonctionnements se succèdent et l'opacité devient la règle. Le ministère vient d'annoncer qu'il reporte, pour des raisons de « contraintes d'organisation », la parution des résultats des mutations interacadémiques de presque une semaine. Ainsi, il laisse les personnels dans l'attente jusqu'au 9 mars au lieu du 3 mars initialement prévu.

Ce décalage est un nouveau signe de **mépris des personnels**. C'est aussi la **conséquence directe des suppressions de postes dans les services administratifs** (plus de 10 000 en dix ans) et de la volonté de destruction de la fonction publique d'État et de son statut.

Une première, OUI, ces dates décalées, mais aussi un **basculement vers le non droit**, le recrutement local et une autonomie de plus en plus grande. Le SNFOLC exige la création de postes statutaires nécessaires et le retour de l'examen des barèmes et des tableaux de mutations par les organisations syndicales élues dans les commissions paritaires pour rétablir le droit à mutation pour tous.

**Le droit à mutation doit être respecté tout comme le calendrier prévu.
Un préavis de grève couvre toutes les initiatives.**